



19^{ème} Forum Annuel

Réformes OPCVM 2012

Intégrer les nouvelles réalités d'un marché bouleversé par les crises et réglementations en série

Les 8 et 9 mars 2012, Hôtel Napoléon, Paris

Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

Les marchés financiers affrontent des **crises en série** depuis plus de trois ans. Alors que des mesures exceptionnelles sont prises dans l'urgence et que de nouveaux **textes et échéances réglementaires** s'annoncent, quelle est la **nouvelle réalité du marché des OPCVM en 2012** ?

Il s'agit pour les Directions Générales, Commerciales, Juridiques, Conformité et Risques des sociétés de gestion, investisseurs institutionnels, dépositaires et conservateurs de **mettre à jour leurs chantiers prioritaires face aux impacts colossaux** :

- d'un contexte difficile révélant de **nouvelles zones de risques, notamment avec une crise de la dette souveraine et une dégradation de la note des Etats**
- d'une réglementation dense et aux échéances variables avec notamment UCITS¹ IV et V, AIFM², MIF⁴ II, PRIIPS³, Bâle III et Solvabilité II

Pour surmonter les impératifs conjoncturels et optimiser vos stratégies d'allocation d'actifs, quel **nettoyage** nécessaire de vos **portefeuilles** ? Quels **services et solutions d'investissement** pour **rassurer les investisseurs** et restaurer leur appétence aux risques ?

Pour la **19^{ème} année consécutive**, tirez parti du **seul rendez-vous incontournable** en France réunissant **tous les acteurs de place** :

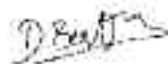
Forum Annuel Réformes OPCVM 2012

Les 8 et 9 mars 2012 à Paris

Rencontrez les meilleurs experts français et étrangers au cours de ces deux journées exceptionnelles organisées par Dii et :

- ✓ bénéficiez des **best practices de mise en œuvre des KIID⁷** d'ici le 30 juin 2012
- ✓ déterminez les **critères de sélection** entre la **fusion de fonds européens** et le **schéma maîtres-nourriciers** rendu possible par UCITS¹ IV
- ✓ adaptez vos dispositifs de commercialisation et distribution pour **rationaliser vos gammes**

En me réjouissant de vous accueillir lors de ces prochaines journées, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Delphine Berthon
Chef de Projet Editorial

Réformes OPCVM 2012

Les 8 et 9 mars 2012, Hôtel Napoléon, Paris

Le Panel des Orateurs

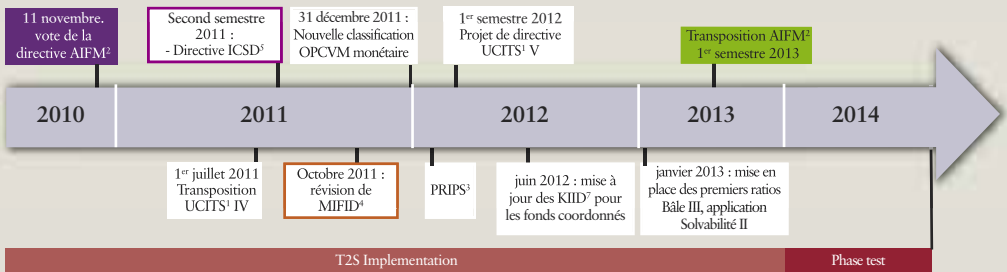
Guillaume Abel	Directeur Marketing et Développement	AMUNDI
Christian Bartholin	Secrétaire Général Membre du Comité Exécutif	HDF FINANCE
David Benmussa	Directeur iShares	GROUPE BLACKROCK
Jean-Baptiste Blanc	RCCI	SYCOMORE ASSET MANAGEMENT
Didier Bonneau	Directeur Financier	VAUBAN HUMANIS – GROUPE HUMANIS
Arthur Clouard-Even	Responsable Juridique	MANDARINE GESTION
Didier Deléage	Directeur des Opérations	HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT FRANCE
Stéphane Dorlencourt	Directeur Risk Management	OFI ASSET MANAGEMENT
Ludovic Jacquier	Secrétaire Général – RCCI	COVEA FINANCE
Bernard Le Bras	Directeur Exécutif	SURAVENIR
Didier Millerot	Deputy Head of Unit Asset Management	COMMISSION EUROPEENNE
Jean-Michel Nakache	Head of French Institutional & Corporate Sales	ODDO ASSET MANAGEMENT
Joseph Pinto	Directeur Commercial France et Europe du Sud	AXA INVESTMENT MANAGERS
Marc Raynaud	Head of Global Funds Solutions	BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS
Philippe Remy	RCCI	DEXIA ASSET MANAGEMENT
Benoît Rose	Directeur Juridique	CCR ASSET MANAGEMENT
Stéphanie Saint-Pé	Directrice Adjointe aux Affaires Juridiques	AFG
Stéphane Salavera	Directeur Juridique	ECOFI INVESTISSEMENTS
Richard Stobo	Senior Officer	ESMA - EUROPEAN SECURITIES MARKETS AUTHORITIES

Qui participe ?

Sociétés de gestion - Banques Dépositaires - Services Titres
Investisseurs Institutionnels : Mutuelles - Institutions de Prévoyance - Institutions de Retraite et de Prévoyance - Banques Assurances - Cabinets de Conseil et d'Audit
Cabinets d'Avocats - SSII

- Directeurs Généraux
- Secrétaires Généraux
- Directeurs Juridiques
- Directeurs Conformité
- RCCI - Responsables Conformité et Contrôle Interne
- Directeurs Risques
- Directeurs OPCVM
- Directeurs de Gestion
- Directeurs Gestion ALM
- Directeurs Financiers
- Directeurs Fonction Dépositaire
- Directeurs Commerciaux
- Directeurs Marketing
- Directeurs Clientèle Institutionnelle
- Directeurs Développement
- Directeurs Relations Européennes
- Responsables Produits
- Directeurs des Investissements
- Responsables de la Distribution des Fonds
- Directeurs des Opérations
- Responsables Back Office
- Responsables Middle Office

Panorama des réglementations impactant les OPCVM



© Dii - 2011

Vous souhaitez devenir partenaire ?

Vous souhaitez accéder à une **audience sélectionnée de décideurs**, tirer profit d'un **dispositif de promotion intensif et ciblé**, valoriser votre offre de services auprès d'acheteurs qualifiés, être associé à un événement de haut niveau

Contactez Julia Damon au : +33 (0) 1 43 12 84 22

ou par e-mail à l'adresse : julia.damon@development-institute.com

Jeudi 8 mars 2012

8h30 : Accueil des participants

Président de séance :

**Marc Raynaud, Head of Global Funds Solutions
BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS**

Les nouvelles réalités du marché des OPCVM 2012 impacté par la crise des marchés financiers et les réformes en cours

Acteurs et nouveaux entrants, typologie des produits et services phares, zones géographiques et nouveaux risques : tour d'horizon des nouveaux fondamentaux

**Jean-Michel Nakache, Head of French Institutional & Corporate Sales
ODDO ASSET MANAGEMENT**

Revue de toutes les réglementations européennes et internationales impactant la filière OPCVM en 2012

UCITS¹ IV et V, AIFM², PRIIPS³, MIF2⁴, ICSD⁵, Bâle III, Solvabilité II, IFRS⁶ : quelles opportunités et contraintes pour l'industrie de la gestion d'actifs ?

**Didier Millerot, Deputy Head of Unit Asset Management
COMMISSION EUROPEENNE
& Richard Stobo, Senior Officer
ESMA - EUROPEAN SECURITIES MARKETS
AUTHORITY**

10h30 : Pause café

Du nettoyage du ratio poubelle à la réécriture des règles d'investissement, quels sont les impacts des mesures d'urgence issues de la crise des marchés financiers de 2011 ?

Identifier les moyens nécessaires pour faire face à la mise à jour de vos contrats et du contrôle de vos risques

**Stéphanie Saint-Pé, Directrice Adjointe aux Affaires Juridiques
AFG**

Contenu et calendrier de la directive UCITS¹ V sur la clarification des rôles et responsabilités du dépositaire et la rémunération des gérants

De la revue des pouvoirs du RCCI à la définition de la politique pour les gérants, quels points de vigilance pour être en conformité au nouveau cadre ?

**Jean-Baptiste Blanc, RCCI
SYCOMORE ASSET MANAGEMENT**

12h30 : Déjeuner

Quelles nouvelles commercialisation et distribution des OPCVM sous contraintes de UCITS¹ IV, MIF² II et PRIIPS³ d'ici 2013 ?

Les impacts des nouvelles politiques commerciales et de rémunération, et des obligations d'information et de transparence pour les porteurs de titres sur vos business models

**Ludovic Jacquier, Secrétaire Général - RCCI
COVEA FINANCE**

Réussir la diffusion et la mise à jour de vos KIID⁷ et SRRI⁸ imposées par UCITS¹ IV sur l'ensemble de vos OPCVM coordonnés au 30 juin 2012 ?

De l'optimisation de la veille à la mise à jour de vos systèmes d'information, revue des ressources humaines, financières et techniques nécessaires

**Benoît Rose, Directeur Juridique
CCR ASSET MANAGEMENT**

15h30 : Pause café

1^{er} bilan de la nouvelle classification des OPCVM monétaires en deux catégories exigées par l'AMF au 1/01/12 : quelle nécessaire normalisation des fonds ?

Au-delà des exigences de conformité réglementaire, quelle contribution à la transparence de l'information aux investisseurs ?

**Philippe Remy, RCCI
DEXIA ASSET MANAGEMENT**

Quel regain d'intérêt pour le format SICAV⁹ suite à l'allègement de son régime issu de UCITS¹ IV ?

Comment un investisseur institutionnel opte-t-il entre FCP¹⁰ et SICAV⁹ ?

**Stéphane Salavera, Directeur Juridique
ECOFI INVESTISSEMENTS**

17h30 : Fin de la 1^{ère} journée

1. UCITS : Undertakings for the Collective Investment In Transferable Securities

2. Directive AIFM : Directive on Alternative Investment Fund Managers

3. PRIIPS : Packaged Retail Investment Product

4. Directive MIF : Marchés d'Instruments Financiers

5. ICSD : Investor Compensation Schemes Directive

6. IFRS : International Financial Reporting Standards

Vendredi 9 mars 2012

8h30 : Accueil des participants

Président de Séance :

**Joseph Pinto, Directeur Commercial France et Europe du Sud
AXA INVESTMENT MANAGERS**

Comment répondre aux nouveaux besoins des investisseurs institutionnels face aux contraintes de Bâle III, Solvabilité II et des normes IFRS⁶ ?

Formation, aide aux calculs des ratios, mise en conformité de reportings, quels nouveaux services et produits mettre en place ?

Stéphane Dorlencourt, Directeur Risk Management, OFI ASSET MANAGEMENT & Didier Bonneau, Directeur Financier VAUBAN HUMANIS - GROUPE HUMANIS

Face à l'accroissement de la dette souveraine et du risque de défaut des prêteurs, quel poids des OPCVM dans les stratégies d'allocation d'actifs des investisseurs institutionnels ?

Bernard Le Bras, Directeur Exécutif SURAVENIR

10h40 : Pause café

Quelle nécessaire classification des produits indiciels – ETC¹¹, ETN¹², ETP¹³, ETF¹⁴ physiques et synthétiques – face à leur multiplication ?

Ce que l'ESMA et la FBF recommandent suite aux consultations du 2^{ème} semestre 2011 pour répondre aux exigences de transparence des investisseurs

David Benmussa, Directeur iShares GROUPE BLACKROCK

7. KIID : Key Information Investor Document

8. SRRI : Synthetic risk and reward indicator

9. SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

10. FCP : Fonds Commun de Placement

11. ETC : Exchange Traded Commodities

12. ETN : Exchange Traded Notes

13. ETP : Exchange Traded Products

14. ETF : Exchange Traded Funds

15. T2S : Targets 2 Securities

16. SGP : Société de Gestion et de Portefeuille

Comment la Gestion Alternative peut-elle tirer parti des Newcits et de la directive AIFM² en Europe d'ici 2013 ?

Anticiper les nouvelles contraintes de levier, liquidité et gestion des risques et bénéficier d'un processus d'agrément simplifié et d'une commercialisation plus rapide

Christian Bartholin, Secrétaire Général - Membre du Comité Exécutif HDF FINANCE

12h50 : Déjeuner

Selon quels critères arbitrer entre la fusion de fonds européens et le schéma maîtres-nourriciers issus de UCITS¹ IV pour rationaliser votre gamme ?

Points d'attention et conseils pratiques : cut-off, harmonisation fiscale, frais de valorisation, jours fériés....

Guillaume Abel, Directeur du Marketing et Développement AMUNDI

Lever les freins à la commercialisation internationale des OPCVM post UCITS¹⁵ ? Quels apports notamment de T2S¹⁵ ?

Perspectives d'amélioration grâce aux ordres directs et à l'imputation de la perte ou du gain résultant du défaut de règlement après l'émission d'un ordre

Arthur Clouard-Even, Responsable Juridique MANDARINE GESTION

16h00 : Pause café

Comment optimiser sécurité, flexibilité et gains de temps pour les SGP¹⁶ grâce à l'amélioration du marquage des ordres ?

Quels dispositifs pour obtenir des informations satisfaisantes sur les flux marqués lors des transferts de compte et des attestations ?

Didier Deléage, Directeur des Opérations HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT FRANCE

17h30 : Fin de la conférence

Bulletin d'inscription

19^{ème} Forum Annuel Réformes OPCVM 2012

Le 8 et 9 mars 2012

Hôtel Napoléon, 40, Avenue de Friedland, 75008 Paris

Gagnez du temps en vous inscrivant sur notre site Internet

www.development-institute.com

Ou retournez-nous le bulletin suivant, accompagné de votre règlement

par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier :

Dii - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél : +33 (0)1 43 12 85 55

Site : www.development-institute.com

Le numéro de déclaration d'existence de Dii est le : 117 520 371 75

Les programmes de formations Dii sont éligibles au **Droit Individuel à la Formation (DIF)**.

Inscrivez-vous à plusieurs, en photocopiant ce bulletin d'inscription

A. Coordonnées du participant :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Tél : _____ Fax : _____

E-mail : _____

B. Dossier d'inscription suivi par :

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Tél : _____ Fax : _____

E-mail : _____

C. Informations sur la société :

Société : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

N° TVA intracommunautaire (obligatoire) : _____

Adresse de facturation (si différente) : _____

D. Tarifs : cochez ci-dessous les cases de votre choix

Oui, j'accepte les CGV et m'inscris au 19^{ème} Forum Annuel Réformes OPCVM 2012 (BOP1203)

Je joins mon règlement d'un montant de : _____ €TTC

TARIFS *	Conférence 2 jours
400 € HT de réduction pour tout règlement avant le 06/01/12	<input type="checkbox"/> 1395 € HT / 1668,42 € TTC
200 € HT de réduction pour tout règlement avant le 24/02/12	<input type="checkbox"/> 1595 € HT / 1907,62 € TTC
Plein Tarif pour tout règlement après le 24/02/12	<input type="checkbox"/> 1795 € HT / 2146,82 € TTC

*tarifs tenant compte de la réduction

Règlement et CGV

Règlement

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention BOP1203 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP, compte N°30004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention BOP1203 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPPCE, IBAN : FR7630004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention BOP1203 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CGV : Conditions d'annulation et de remplacement

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit.

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année.
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € HT.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

Date : / /

Signature & cachet
de l'entreprise :

En un clin d'œil 19^{ème} Forum Annuel Réformes OPCVM 2012

Dates : Les 8 et 9 mars 2012
Lieu : Hôtel Napoléon
40, Avenue de Friedland
75008 Paris
Métro : Charles de Gaulle-Etoile
Parking : Friedland

5 manières faciles pour vous inscrire

Par Internet
Inscrivez-vous sans attendre
sur notre site Internet
www.development-institute.com

Par e-mail info@development-institute.com

Par Fax + 33 (0)1 40 06 95 26

Par Téléphone
Un conseiller clientèle
vous guidera dans vos démarches
au + 33 (0)1 43 12 85 55

Par Courrier Development Institute International
164 Bd Haussmann 75008 Paris

NB : Les frais d'inscription doivent être réglés en intégralité avant l'événement



Scan pour inscription

RÈGLEMENT

Attention votre règlement doit impérativement nous parvenir avant la conférence

Adressez-nous le coupon d'inscription ci-joint, dûment rempli et signé, par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier à Development Institute International, 164, boulevard Haussmann, 75008 Paris, accompagné de votre règlement (+TVA 19,60%) :
 par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention BOP1203 au dos du chèque et le nom du participant
 par virement à notre banque : BNP PARIBAS, compte N°30004 00760 000 10009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec
 la mention BOP1203 et le nom du participant
 par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPICE, IRAN : FR7630004 00760 000 10009271 / 92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention BOP1203 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMPLACEMENT

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit
 Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année
 Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € H.T.
 Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

Vos coordonnées ont changé ?

Signalez-nous toute modification par fax au +33 (0)1 40 06 95 26

Devenez partenaire de notre 19^{ème} Forum Annuel Réformes OPCVM 2012

Nous vous offrons l'opportunité de présenter vos produits, votre analyse ou votre expertise sous forme de stands, de salons privés ou d'interventions classiques. Pour connaître l'ensemble de nos « packages », contactez notre Service Sponsoring et Partenariats au +33 (0)1 43 12 84 22.

